



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

assistantes maternelles

Question écrite n° 75598

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les préoccupations des assistantes maternelles face à la future réforme de leur statut. Ces dernières regrettent d'être tenues à l'écart des conclusions avancées, dans le cadre de cette réforme, par les groupes de travail mis en place au sein de son ministère. Il tient à lui rappeler que ces professionnelles de la petite enfance sont indispensables pour pallier, d'une part la pénurie de crèches et, d'autre part pour garantir un accueil plus personnalisé pour des enfants présentant des difficultés. De plus, certaines régions, surtout les régions rurales, manquent presque totalement de structures d'accueil. Une véritable reconnaissance professionnelle fondée sur une formation préalable à l'emploi et sur une formation continue permettant d'assurer une éventuelle reconversion vers d'autres branches touchant aux secteurs d'activités de l'enfance, est l'une des revendications les plus fortement exprimées par la majorité des assistantes maternelles. En ce qui concerne leur rémunération, les intéressées demandent, à juste titre, une revalorisation de leur salaire de base ainsi qu'une rémunération établie par contrat d'accueil, afin de répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant. Elles s'inquiètent de la mise en place des 35 heures, qui va inévitablement réduire leurs heures de garde et sans doute également leur rémunération. Elles demandent aussi une révision des conditions d'indemnisation des congés payés et des périodes de chômage. Afin d'assurer une meilleure protection et un suivi médical des enfants qui leur sont confiés, elles souhaitent encore pouvoir travailler en partenariat étroit avec les PMI. Il lui demande de bien vouloir le tenir informé des réponses qu'elle entend apporter à tous ces problèmes étroitement liés à l'amélioration de la vie des familles et à la protection des enfants.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75598

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 avril 2002, page 2070